

Votre prénom et nom

Votre adresse,...

Lettre Recommandée

Greffe Municipal  
Administration Communale  
Place du Marché 12  
Case postale 133  
1170 Aubonne

Lieu, date

Madame, Monsieur,

Je vous fais part de mon opposition totale au projet de construction d'un abattoir sur la Commune d'Aubonne, sur la parcelle 1115 au chemin des Rochettes à Montherod, selon votre mise à l'enquête publique du 18.02.2023, No CAMAC 217615.

Je souhaite partager avec vous mes principaux arguments :

Ecologie et urgence climatique

Depuis plusieurs années déjà, les scientifiques ont prouvé l'impact de la pollution et des émissions de CO<sub>2</sub> sur notre planète. Les changements climatiques de ces dernières années en sont la preuve et ne sont plus du tout remis en cause. L'état d'urgence climatique a été décrétée par nos autorités, tant par nos Communes, nos Cantons et notre Confédération.

L'industrie de la viande, et en particulier l'élevage des animaux, a très clairement été évaluée comme l'un des principaux contributeurs à la pollution de notre planète et au réchauffement climatique. Les différents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont très clairs à ce sujet.

Par conséquent, nos autorités ne doivent pas accepter la construction d'un nouvel abattoir, favorisant ainsi cette industrie polluante et ne respectant aucunement l'état d'urgence décrété. Nous ne devons pas accepter que des terrains et des subventions soient encore octroyés à cette activité privée et lucrative.

### Maltraitance animale

Construire un abattoir, c'est participer à cette souffrance animale. Comment accepter que des milliards d'animaux sur notre planète soient exploités et massacrés pour les profits financiers des acteurs de cette industrie ?

Nos autorités doivent prendre conscience que le modèle qui a été le nôtre pendant les 70 dernières années, à savoir cultiver des végétaux afin de nourrir des animaux destinés à l'alimentation humaine, ou pire importer des végétaux produits sur des forêts primaires défrichées, n'est simplement plus acceptable aujourd'hui étant donné l'urgence climatique.

Une alimentation à base de protéines végétales est plus saine, diminue fortement l'impact climatique, et évite toute souffrance animale. Pourquoi ne pas allouer les subventions prévues pour cet abattoir à des programmes de formation sur l'écologie ou de reconversions de nos agricultrices et agriculteurs sur des cultures plus respectueuses ?

### Nuisances pour les habitant.e.s d'Aubonne et pour l'image de notre région

L'augmentation du trafic routier pour le transport des animaux et des carcasses va considérablement perturber les habitant.e.s de la région, sans parler des cris de souffrance des animaux avant leur mort. Il est important de noter également les risques de pollution des nappes phréatiques par les possibles écoulements de liquides depuis cette usine.

Je doute fortement que le petit chemin d'accès qui mène à la déchetterie et à la caserne des pompiers soit adéquat pour ce type de véhicules et d'industrie.

Construire un abattoir en limite d'un arboretum n'est pas acceptable. La réputation d'Aubonne pour son bel arboretum va être largement impactée, ce qui n'est dans l'intérêt général ni de la population, ni de notre économie locale. Enfin, la consommation de viande a baissé ces dernières années ; la construction d'un nouvel abattoir ne se justifie plus du tout.

**En conclusion, je vous demande de respecter votre engagement pour une politique climatique durable, et de ne pas autoriser la construction d'un abattoir privé sur ce terrain public.**

Je vous remercie d'avance et vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Signature